

LES SITES SUPPORT-FINANCE.INFO - SUPPORT-FINANCE.EU - SUPPORT-FINANCE.ORG - SUPPORT-FINANCE.FR - SUPPORT-FINANCE.NET - SUPPORT-FINANCE.WORLD

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger!](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site support-finance.info est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 18/06/2025. Il sert selon les résultats de nos recherches à effectuer des recovery room (arnaque sur l'arnaque). Nous en avons trouvé 3 autres créés entre le 23/10/2025 et le 07/11/2025. C'est toujours de l'arnaque d'où que cela vienne. La récupération des fonds dérobés n'est pas possible sauf par les autorités judiciaires dans le cadre de procédures pénales très

encadrées.

Les sites internet

Le site support-finance.top

Il a été créé le 22/01/2026. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/support-finance.top>

Le site support-finance.fr

Il a été créé le 23/10/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/support-finance.fr>

Le site support-finance.org

Il a été créé le 05/11/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/support-finance.org>

Le site support-finance.eu

Il a été créé le 07/11/2025. Nous publions le whois :

<https://whois.eurid.eu/fr/search/?domain=support-finance.eu>

Le site support-finance.net

Il a été créé le 02/07/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/support-finance.net>

Le site support-finance.info

Il a été créé le 04/06/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/support-finance.info>

Nos recherches

Aucun site n'a l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Il est utilisé comme "porte d'entrée" le site tradelive.info. Il a été créé le 16/09/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/tradelive.info>

Il est aussi utilisé tradelive.top. Il a été créé le 02/10/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/tradelive.top>

L'AMF a placé en liste noire le 10/04/2026 le site tradelive.world. Il a été créé le 05/09/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/tradelive.world>

Nous avons aussi trouvé le site interagio.com. Il a été créé le 24/08/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/interagio.com>

Le téléphone

Il est utilisé :

Le numéro 06 73 92 95 98

Le numéro 06 86 48 03 06

Le numéro 07 74 48 79 28

Le numéro 44 74 07 81 60 18

Les faux noms

Il est utilisé :

- Mme Léa ZIMMER
- M. Richard LECLERC
- M. Jacques ALVAREZ
- M. Richard LECLERC
- M. Enzo COLLARD
- Mme Sophie RICHARD
- Mme Ashlee ADMIRE
- M. Alain VALLOIS

Les règlements

Un compte français ayant l'IBAN FR76 1759 8000 0100 0315 9442 991

Un compte français ayant l'IBAN FR76 3000 4002 7100 0013 5447 953

Un compte français ayant l'IBAN FR76 3000 4013 2800 0008 8668 204

Il est utilisé la plate forme crypto.com.

La recovery room

Le site support-finance.info tente de récupérer des données de victimes de sites frauduleux tels que kineo-markets.com bien connu de l'ADC France en usurpant l'identité de l'AMF.

<https://adcfrance.fr/epargne/le-site-kineo-markets-com/>

Il était utilisé auparavant support-finance.net...

Ces deux sites ont maintenant trois "frères" dénommés support-finance.fr, support-finance.eu et support-finance.org !

Nous avons donc l'utilisation à minima de 5 extensions. La liste est longue...

NE DONNEZ PAS UN CENTIME NI VOS DATAS !!!

La deuxième recovery room

Le site support-finance.world envoie un mail pour annoncer "l'ouverture officielle de la récupération des fonds " !!!

Il est à noter qu'il est mis en bas du mail le logo de la FCA (autorité de contrôle anglaise).

Il n'y a ni nom ni numéro de téléphone.

Les informations juridiques

Le site support-finance.info est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 18/06/2025.

Le site support-finance.world est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 13/04/2026.

<https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/protéger-son-épargne/listes-noires-et-mises-en-garde>

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

